

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
10 Décembre 2019
À 20H30

Etaient présents :

1	Loïc BARBIER	7	Sophie LEBOSSÉ
2	Sophie GRINEISER	8	Jean-Luc JOUANIGOT
3	Jean-Luc LECOMTE	9	Daniel BEAUDOUX
4	Dominique TIERCELIN	10	Céline BESNARD
5	Béatrice GALLET	11	Sandrine CHANTHARASY
6	Michel FISSEAU	12	Gaëtan LE GAC

Absents : Jean-Claude GUEZENNEC, Frédérique PERBOST, Thierry NICOLAS.

Absents excusés : Eric HAMEAU ayant donné pouvoir à Béatrice GALLET

Madame Sophie GRINEISER est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil ne fait l'objet d'aucune observation il est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Aménagement foncier Rue de Paris - Excellence Promotion,
- 2) Ecole maternelle - Demande de subvention classe de découverte,
- 3) Sonorisation de l'église,
- 4) Eclairage public - Renouvellement des installations phase 2020,
- 5) Construction d'un nouvel EHPAD,
- 6) Bibliothèque - Caution,
- 7) Droit de préemption urbain,
- 8) Questions diverses.

AMÉNAGEMENT FONCIER RUE DE PARIS CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de construction de 15 logements destinés à la location (4 logements de type 3 et 11 logements de type 4).

Ces logements seront construits sur un terrain appartenant à la commune situé à l'angle de la rue de Paris et de la rue de la Maladrerie.

Ce projet est porté par la société de construction de logements neufs « Excellence promotion » dirigée par Monsieur Emmanuel PIOGER.

Madame GALLET reproche au projet de ne pas suffisamment s'intégrer dans l'architecture de la rue de Paris, qui possède quelques maisons remarquables identifiées sur le PLU.

Monsieur BEAUDOUX s'inquiète de la proximité des maisons avec la voie, les enfants risquent de

jouer sur la rue.

Monsieur LECOMTE apprécie le recul de l'implantation des maisons, cela évite l'effet « goulet » que l'on retrouve plus en amont sur la rue de Paris.

Un vote à bulletin secret est demandé.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide de **VALIDER**, à la majorité des membres présents, (Pour 8 – Contre 4 – Abstention 1) le principe de la construction de 15 logements rue de Paris. Le projet sera porté par la société Excellence Promotion.

Les détails architecturaux feront l'objet d'une concertation future.

ÉCOLE MATERNELLE SUBVENTION CLASSE DE DÉCOUVERTE

L'équipe éducative de l'école maternelle organise un voyage scolaire dans une ferme pédagogique au domaine du Manoir d'Argueil les 10 et 11 février 2020, 40 enfants habitent à Brezolles.

Le coût du voyage s'élève à 106 euros par élève.

Les familles n'auront que 80 euros à leur charge car des actions de financement sont mises en place et des participations financières des autres communes sont attendues.

En fonction de ces éléments, après en avoir délibéré, l'assemblée **DECIDE** de verser à la coopérative scolaire de l'école maternelle, une participation de **30 euros par enfant ayant participé au séjour**.

Cette subvention sera versée après le séjour, sur présentation d'une attestation de participation nominative des enfants.

SONORISATION DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la paroisse de Châteauneuf en Thymerais souhaite refaire entièrement la sonorisation de l'église Saint Nicolas de Brezolles.

Le montant des travaux s'élève à 15 324 euros TTC.

Après en avoir délibéré, l'assemblée **DECIDE** de verser une subvention de **2 500 euros** à la paroisse de Châteauneuf en Thymerais afin de l'aider dans cette démarche de travaux nécessaire à l'Eglise.

Cette subvention sera versée à la paroisse, sur présentation d'une facture acquittée de la société chargée des travaux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE 2/3

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le projet de travaux d'éclairage public préparé, à la demande de la commune, par ENERGIE Eure et Loir.

Renouvellement des installations existantes dans diverses rues en trois tranches

Les interventions prévues en matière d'éclairage public s'inscrivent dans une politique d'efficacité énergétique et de maîtrise de la consommation d'énergie.

En l'état, ces travaux prévoient en effet le remplacement des installations énergivores existantes par des installations équipées de lampes à basse consommation de type LED.

La première partie des travaux a été réalisée durant l'année 2019.

Après en avoir délibéré, l'assemblée **DECIDE** de faire réaliser par ENERGIE Eure et Loir les travaux de renouvellement des installations existantes tranche N°2 selon le plan de financement suivant :

Tranche n°1

<i>Coût estimatif HT des travaux</i>	<i>Prise en charge par ENERGIE Eure et Loir</i>		<i>Contribution de la commune de Brezolles</i>	
45 000 €	40%	18 000 €	60%	€27 000

Le versement de la contribution financière de la commune interviendra, après la réalisation des travaux, sur présentation d'un titre de recettes émis par ENERGIE Eure et Loir.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEL EHPAD

L'étude pour la construction d'un nouvel EHPAD se poursuit.

La commune est propriétaire d'un terrain rue de Saint Rémy d'une surface de 6 639 m².

Il pourrait être envisagé de construire le nouvel EHPAD sur ce terrain.

L'unanimité des membres présents est favorable à cette éventualité.

BIBLIOTHÈQUE - CAUTION

La restitution des ouvrages prêtés par la bibliothèque est parfois difficile. La mise en place d'une caution annuelle pourrait être un levier efficace pour optimiser le retour des ouvrages.

Cette proposition a été faite au personnel salarié et bénévole de la bibliothèque mais elle n'a pas bénéficié d'un accueil favorable ; cela pourrait nuire à l'accès à la culture de certains abonnés.

L'assemblée décide de laisser, au personnel, l'appréciation de la mise en place de cette caution, par conséquent elle ne donnera pas suite à cette proposition.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Une propriété a fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ce bien.

ZH 139 - 645 m² - 4 Rue Maurice de Vlaminck

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur cette propriété mise en vente.

QUESTIONS DIVERSES

Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif (DAME)

Suite à la signature d'une convention entre l'agglomération du Pays de Dreux et la commune de Brezolles, un local, situé Avenue du Général de Gaulle, sera mis à la disposition du DAME gratuitement.

LEBOSSÉ Sophie

Signale la présence d'une voiture depuis de longs mois sur le parking du tennis de table.

La propriétaire est connue, cependant, malgré les mises en demeure, elle n'a pas encore fait enlever le véhicule par un professionnel.

TIERCELIN Dominique

Informe l'assemblée que les colis de fin d'année pour les personnes de 80 ans et plus sont arrivés et peuvent être distribués.

Déplore la présence de poubelles rue Paris même en dehors des jours de ramassage des ordures ménagères.

Cette question a déjà été évoquée à plusieurs reprises, il faudra certainement réfléchir à une contrainte financière.

FISSEAU Michel

Constata qu'il y a toujours autant de déjections de pigeons sous la halle.

JOUANIGOT Jean-Luc

Signale que la chicane route de Verneuil n'est pas suffisamment éclairée et qu'elle peut représenter un danger.

Monsieur le Maire va revoir la signalisation avec le Conseil Général. Il informe l'assemblée de la satisfaction des riverains.

BEAUDOUX Daniel

Signale que le regard d'assainissement est de nouveau cassé, rue de Senonches.

La séance est levée à 22h.